

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

A

MADAME LE DIRECTEUR GENERAL DU LABORATOIRE
LABOSFORT

Adresse : 94 rue Allal Ben Abdallah, CASABLANCA
Fax: 05 22 44 88 26

Objet : Votre demande d'extension d'agrément.

REF : -Votre courrier arrivé N°5148 du 25/07/2022 et du 05/08/2022.

-Notre courrier départ N°5993 du 02/11/2022.

-Votre envoi par e-mail du complément de votre dossier le 03/11/2022.

Suite à votre envoi du 03/11/2022 sus-référencé et après examen de votre complément de dossier, j'ai l'honneur de vous informer qu'un avis favorable définitif est accordé à votre demande d'extension d'agrément pour effectuer certains paramètres en microbiologie alimentaire et hydrique.

Par ailleurs, nous vous informons que la nouvelle portée d'agrément ci-jointe mentionne la version NM ISO 6888-1 : 2019 figurée au niveau de portée d'accréditation de votre laboratoire présentée dans le dossier de demande d'agrément, et nous tenons à attirer votre attention que parmi les dispositions à respecter, conformément au code de procédure CP 04/DIL/21 relatif à l'agrément des laboratoires d'analyse, *votre laboratoire est tenu de notifier à l'ONSSA tout changement significatif au niveau du laboratoire y compris la veille normative des paramètres de votre portée d'agrément.*

Vous trouverez en annexe ci-jointe, une copie de la portée d'agrément de votre laboratoire N° LA/01/2021. La décision originale est à retirer auprès du siège central de cet Office.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées. /E

PJ :
Votre portée d'agrément (01 page).

Pour le Directeur Général de l'ONSSA
en sa qualité de
Le Directeur des relations avec les Laboratoires

Signé : Dr. Nabil ABOUCHOAH